

Appel à candidature à un poste d'Ingénieur forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

CRPF Grand Est

<u>Intitulé du poste :</u>	Responsable du suivi des Programmes Gestion Durable des Territoires et Valorisation du bois et Territoire (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 12 mois de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 32,1 K€ et 48,6 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Le Ban Saint Martin (57), Eurométropole de Metz
<u>Prise de poste souhaitée :</u>	2 janvier 2023

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPf) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La région Grand Est est l'une des plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 % et est marquée par une nette prédominance de Hêtres et de Chênes. 42% de la surface régionale appartient à plus de 370 000 propriétaires forestiers.

La délégation Grand Est est composée de 44 personnels techniques et administratifs au service des propriétaires forestiers.



Description du poste

Le CRPF Grand Est et les chambres d'agriculture de Lorraine - Alsace (service commun) sont engagés dans un programme régional d'animation dans le but de promouvoir la gestion dans la petite forêt privée et d'augmenter la mobilisation du bois.

Ce programme fait l'objet d'aides de l'Etat, de la Région et de l'Europe (FEADER). Le CRPF est chef de file dans le dossier d'aide (FEADER et Région GRAND EST). A ce titre, il assure la cohérence financière de l'ensemble du dispositif. Le CRPF affecte 6 ETP sur ce programme d'animation.

Sous l'autorité du directeur, de la responsable des services administratifs du CRPF et en lien avec les techniciens départementaux, ce chargé de mission assure :

- la coordination administrative et le suivi des conventions d'octroi des aides du FSFB, de la Région et du FEADER aux programmes GDT et VBT, sous l'autorité directe de la responsable des services administratifs du CRPF ;
- le suivi des indicateurs (compte rendu d'activité, remontée des informations, réunions d'équipes, synthèse annuelle des résultats atteints, indicateurs (volumes mobilisés, investissements réalisés...)) ;
- le suivi et la cohérence des interventions des techniciens affectés aux programmes GDT et VBT ;
- la gestion d'un SIG dédié (secteurs d'interventions des techniciens, chantiers, cartes de restitution...) en liaison avec l'ingénieur responsable du SIG et avec l'appui des ingénieurs territoriaux et thématiques concernés.

Profil recherché

Formation – expériences

- Diplôme de niveau Bac+5 de type Ingénieur forestier, option production forestière ou gestion forestière, ou diplôme équivalent ;
- Permis B.

Compétences et qualités requises

- Sens de l'organisation et rigueur, autonomie et esprit d'initiative ;
- Goût pour la gestion de projet ;
- Bonne disposition aux relations extérieures comme à animer une réunion d'équipe ;
- Compétence rédactionnelle, capacité à organiser et présenter des éléments de restitution administratifs et financiers ;
- PACK OFFICE - Utilisation du GPS et d'un SIG fortement souhaitée.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 8€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 2 jours par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- | | | |
|------------------------------------|----------------|--|
| • Alain LEFEUVRE, Directeur | 03 87 31 18 42 | alain.lefeuvre@cnpf.fr |
| • Hervé RICHARD, Directeur adjoint | 06 73 98 90 23 | herve.richard@cnpf.fr |



Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **mercredi 21 décembre 2022** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur Alain LEFEUVRE, Directeur du CRPF Grand Est

41 avenue du Général de Gaulle

57050 LE BAN SAINT MARTIN

grandest@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **entre le 22 et le 25 décembre 2023**, dans les locaux du CNPF à Le Ban Saint-Martin (57).